



Hausse du nombre d'enseignantes et d'enseignants non légalement qualifiés

Les enjeux pour le milieu scolaire
et les conseillères et les conseillers pédagogiques

Rapport de sondage

Résultats d'une enquête de sondage menée auprès des ressources
en conseillances pédagogiques scolaires,
du 2 au 25 février 2022

Avril 2022

Présentation de la FPPE

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) représente plus de 11 000 membres répartis dans 69 des 72 centres de services scolaires francophones, commissions scolaires anglophones et à statuts particuliers. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La FPPE représente les 35 corps d'emplois professionnels qui assurent des services directs à l'élève (dont les orthophonistes, les psychologues, les ergothérapeutes, les conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire, les animatrices et animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, les conseillères et conseillers d'orientation, les psychoéducatrices et psychoéducateurs), des services pédagogiques ainsi que des services administratifs.

La mission de la FPPE est de promouvoir le développement des intérêts professionnels, sociaux et économiques des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec. Elle défend les droits fondamentaux compris dans la *Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ c. C-12 et la *Charte canadienne des droits et libertés*, le droit d'association, le droit à la libre négociation et le droit à la liberté d'action syndicale. La FPPE travaille enfin à protéger et à valoriser les services publics pour favoriser la réussite éducative, la motivation scolaire et le bien-être à l'école de nos enfants.

Sommaire

Les [plus récentes données](#) du réseau scolaire et du ministère de l'Éducation (MEQ) démontrent une hausse sans précédent du nombre d'enseignantes et d'enseignants non légalement qualifiés (ENLQ) dans la dernière année.

Or, les 2 402 conseillères et conseillers pédagogiques (CP), qui ont pour rôle d'accompagner au quotidien le personnel enseignant dans le réseau scolaire, peinent à répondre aux nombreux besoins de mise à niveau et de soutien de ces nouveaux venus dans les établissements éducatifs de la province.

Selon un sondage de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) auprès de 892 CP de la province en février 2022, une très grande majorité des personnes répondantes (**92,9 %**) constate l'exigence qu'implique l'accompagnement du nouveau personnel ENLQ dans les écoles. **73 %** des répondants affirment même que le soutien aux ENLQ est beaucoup plus exigeant que celui destiné à leurs compères diplômés en éducation ou détenant un brevet d'enseignement du Québec.

Les besoins exprimés par le personnel enseignants et évoqués par les CP ayant répondu au sondage relèvent des enjeux de soutien qui nécessitent un accompagnement plus constant du personnel enseignant non-détenteur de brevet :

- La méconnaissance des programmes (**71 %**) et des méthodes pédagogiques (**70 %**).
- Les défis liés à l'évaluation des apprentissages des élèves (**63 %**), à la gestion de la classe par les ENLQ (**60,5 %**) ainsi qu'au soutien de ces derniers aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) (**41 %**).
- De façon étonnante, les besoins en lien avec la méconnaissance du système scolaire québécois se classent en dernière place (**11 %**) pour les CP ayant répondu à la question des éléments ayant le plus d'impacts dans leur accompagnement au ENLQ.

D'autant plus que l'accompagnement des ENLQ se classe bon premier dans les défis actuels du travail de conseillances pédagogiques dans le réseau scolaire, selon les répondants au sondage, bien avant le soutien au personnel enseignant dans les adaptations requises pendant la pandémie (télé-enseignement, outils numériques, etc.).

Les résultats de cette enquête font apparaître que le nombre de ressources de soutien ainsi que l'accompagnement nécessaire n'ont pas été réfléchis globalement dans le contexte de l'arrivée massive d'ENLQ dans le système scolaire québécois au cours des dernières années.

En hausse de **96,1 %** depuis 2017, l'octroi de plus de [2 210 tolérances d'engagement](#) par le ministère de l'Éducation en 2019-2020, comparativement à 1 765 pour l'année précédente, soulève des inquiétudes quant à la capacité du réseau scolaire d'accueillir et d'assurer une mise à niveau de la qualité d'enseignement de ces nouveaux venus.

Monopolisés grandement par l'accompagnement des besoins des ENLQ dans le réseau scolaire, les CP peinent à assurer leur rôle auprès du personnel enseignant ainsi que leur rôle-conseil auprès des directions d'établissement. Cette situation continue de s'accroître dans les milieux alors que l'augmentation du nombre d'embauches en conseillances pédagogiques entre [2017 et 2020](#) (**9,9 %** ou **10,9 %** en équivalent temps plein) ne suit aucunement la hausse de ces importants besoins en milieux scolaires.

À la lumière de ces constats, la FPPE recommande notamment de mieux reconnaître et protéger les postes de conseillères et conseillers pédagogiques dans le réseau scolaire. Cette mesure leur permettrait de jouer leur rôle et répondrait également à la hausse des besoins créée par l'afflux de personnel enseignant non légalement qualifié pour répondre à la rareté de la main-d'œuvre dans la profession enseignante ainsi qu'au contexte de la pandémie.

1. Mise en contexte

Aux prises avec des pénuries de personnel enseignant, les centres de services scolaires de la province embauchent massivement [depuis 2018](#) des enseignantes et enseignants non légalement qualifiés (ENLQ) afin d'éviter que les élèves se retrouvent sans titulaire de classe.

Les données du réseau scolaire et du ministère de l'Éducation indiquent une [forte hausse](#) d'embauches d'ENLQ au cours de la pandémie, pour atteindre une [augmentation de 50 %](#) pendant la dernière année. Des chercheuses de l'Université TÉLUQ ont même avancé que les ENLQ seraient plutôt [sept fois plus nombreux](#) que ne le démontrent les chiffres officiels.

En [novembre dernier](#), l'Association québécoise des cadres scolaires avançait même que certains centres de services scolaires éprouvaient des difficultés à recruter des ENLQ. «Des élèves n'ont toujours pas d'enseignement pour certaines disciplines. L'embauche d'enseignants non qualifiés a non seulement un impact direct sur le service à l'élève, mais également sur les enseignants qui doivent les accompagner et les former. »

L'encadrement et le soutien pédagogique nécessaires à l'accompagnement de ces nombreuses et nombreux ENLQ préoccupent de plus en plus les [facultés d'éducation](#) et les [directions d'établissements scolaires](#).

Récemment, [Geneviève Sirois](#), professeure à la TÉLUQ en administration scolaire, insistait d'ailleurs sur l'importance de bien accompagner et soutenir les enseignantes et les enseignants dans leur milieu scolaire par une offre de formation accessible et adaptée à leur réalité « afin de s'assurer d'avoir dans nos classes des enseignants compétents ». [Maurice Tardif](#), chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, abondait dans le même sens : « Il faut que les Centres de services scolaires mettent en place une structure de soutien plus efficace et portent attention à l'augmentation de la tâche [du personnel enseignant en contexte de pandémie]».

C'est aussi le souhait des conseillers pédagogiques (CP) qui œuvrent au quotidien auprès du personnel enseignant.

2. L'important rôle d'accompagnement des conseillers pédagogiques dans le réseau scolaire

Selon les données les plus récentes du [MEQ \(83\)](#), ils sont plus de 2 402 CP à œuvrer dans le réseau scolaire, dont 1 762,5 postes équivalent à temps plein. Effectuant un travail souvent méconnu des personnes hors du réseau de l'éducation, les CP agissent en rôle-conseil, en accompagnement à la formation et à l'innovation ainsi qu'en soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs.

Considérés comme le « fer de lance du développement professionnel au sein des commissions scolaires » par le [Conseil supérieur de l'Éducation](#), les CP dispensent plusieurs formations, réalisent les accompagnements individuels ou collectifs ainsi que des suivis postformation, tout en s'impliquant dans la recherche-action et en animant des groupes de développement, pour ne nommer que quelques-uns de leurs [rôles](#) auprès du personnel enseignant.

Actrices et acteurs d'expérience engagés dans leurs milieux, leurs [diverses fonctions et expertises](#) participent autant au soutien au développement qu'au rôle-conseil quant à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe ainsi qu'à la didactique.

Leur accompagnement individuel ou de groupe se fait à partir des besoins identifiés par le personnel scolaire, respecte l'autonomie professionnelle du personnel enseignant et comporte un aspect relationnel et de confiance.

Pour [Claude Lessard](#), « le CP est amené à écouter, interroger avec des questions ouvertes, tenter des reformulations de ce qu'il entend, refléter les points de vue exprimés, clarifier les enjeux, résumer la pensée qui émerge du groupe, et valider pour l'ensemble le cadrage partagé d'une réalité problématique. Nous sommes alors dans une logique d'*empowerment* professionnel et le CP idéalement adopte une posture non autoritaire, davantage dialogique entre des égaux complémentaires – le CP est très souvent un ex-enseignant chevronné et un expert en didactique ou en pédagogie – et centré sur l'apprentissage ».

Solidaires de l'importante charge de travail du personnel enseignant, déjà bien documentée par la [recherche](#) et accentuée par la [pandémie](#), ils sont des actrices et des acteurs de premiers plans pour assurer le transfert des connaissances issues de la recherche et l'intégration de nouvelles approches pédagogiques et technologiques dans le réseau scolaire.

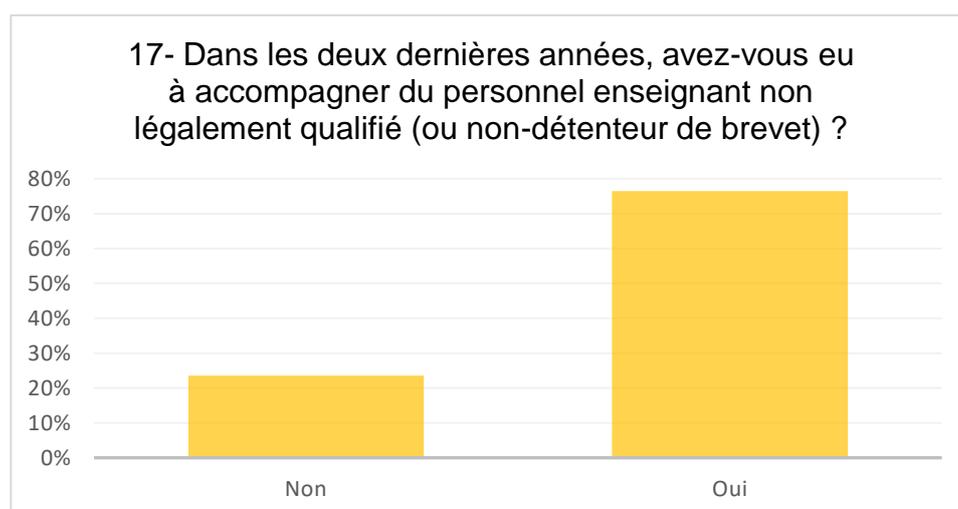
Leur rôle indispensable prend tout son sens dans un contexte où le développement professionnel du personnel enseignant se situe au cœur des mesures en éducation du plus récent budget provincial ([2022-2023](#)) pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre du personnel scolaire et l'importance de la réussite scolaire des élèves.

3. Faits saillants et analyse des résultats de sondage : volet de soutien au personnel enseignant non légalement qualifié (ENLQ)

Du 2 au 25 février 2022, 892 CP issus de 61 centres de services scolaires ou commissions scolaires de la province ont répondu au sondage de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

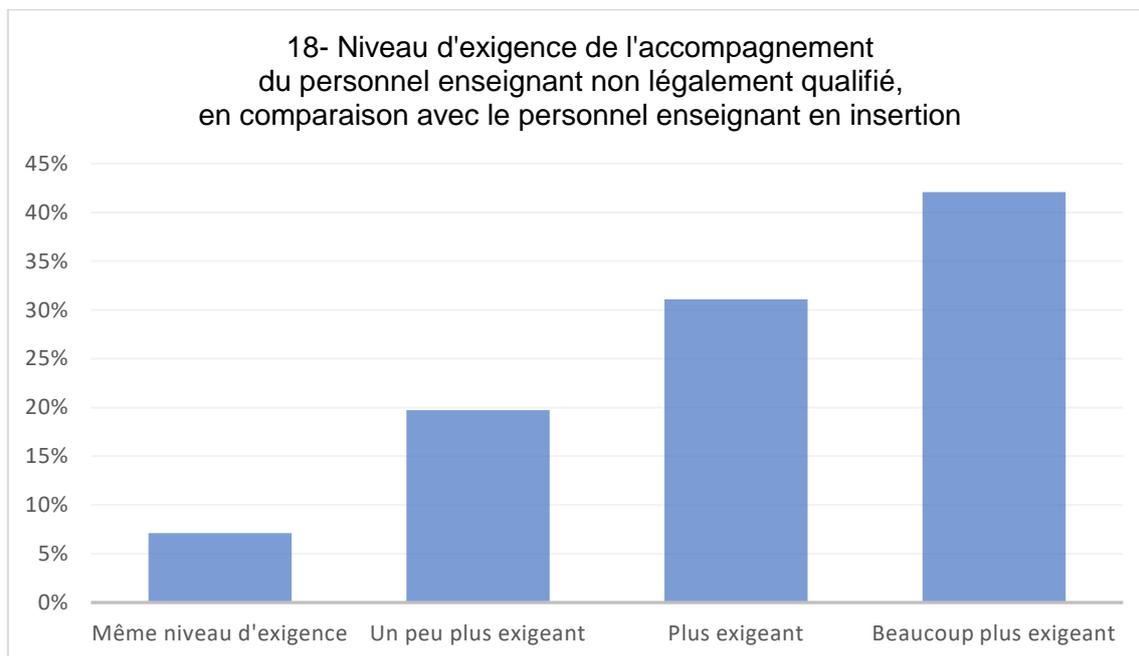
Un volet spécifique du sondage¹ portait sur le soutien et l'accompagnement des CP offerts au personnel ENLQ, leurs besoins exprimés et l'impact sur la charge de travail des personnes œuvrant en conseil pédagogique dans le milieu scolaire.

À cet effet, ce sont plus de **76 %** des CP répondants qui ont accompagné du personnel ENLQ ou non-détenteur de brevet d'enseignement du Québec dans leur intégration au réseau scolaire au cours des deux dernières années.



¹ D'autres volets du sondage de la FPPE feront bientôt l'objet d'analyses spécifiques.

Parmi les personnes ayant répondu positivement, une grande majorité (**92,9 %**) constate l'exigence qu'implique l'accompagnement du nouveau personnel ENLQ dans les écoles. **73 %** des répondants à cette question du sondage affirment même que le soutien aux ENLQ est plus et beaucoup plus exigeant que celui habituellement destiné au personnel enseignant en insertion.



Ces commentaires ajoutés au questionnaire vont dans le même sens : « [Les ENLQ] concernent un grand pourcentage de nos mandats » (Q20FR-80), « *The majority of my workload has been supporting non qualified teachers* » (Q20ENG-06).

Ces personnes répondantes mentionnent également : « C'est vraiment exigeant d'accompagner un enseignant non légalement qualifié. C'est comme si nous devons les rendre compétents en 1/2 journée alors que la formation exige quatre ans d'études... Le soutien doit être intense et constant » (Q2-FR-86), « En une ou deux rencontres, il faut leur montrer tout (programme, compétence, évaluation, geste de l'apprentissage, etc.) » (Q20FR-32).

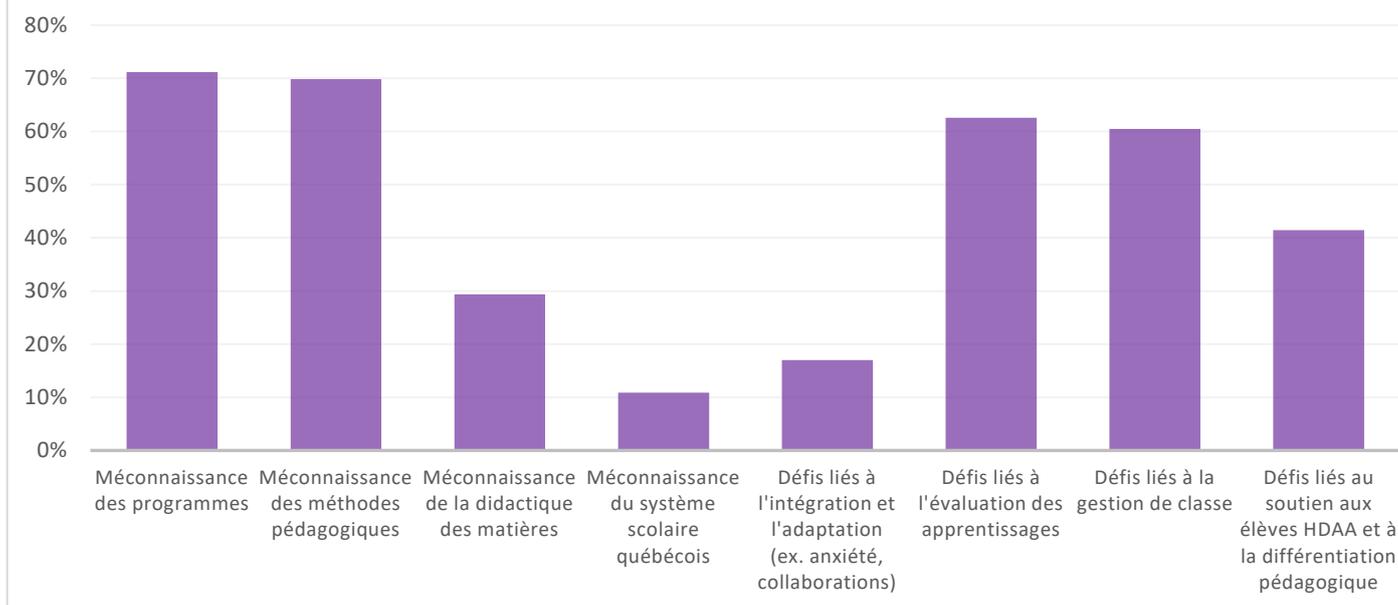
« *In the end, it is the students who suffer and miss out on quality education. And training them is extremely difficult. You can never go above and beyond the basics of education because they start at the very beginning of learning how to teach. It is like I am expected to squish 4 years of university in a one or two hour PD [Professional Development] session* » (Q23ENG-01).

Les besoins exprimés par les ENLQ et évoqués par les CP ayant répondu au sondage, par ordre d'importance et présentés dans le tableau suivant, sont d'abord leur méconnaissance des programmes (**71 %**) ainsi que des méthodes pédagogiques (**70 %**).

D'autres défis des ENLQ créent aussi des impacts dans la charge de travail et d'accompagnement des CP au quotidien. Ce sont notamment l'évaluation des apprentissages des élèves (**63 %**), à la gestion de la classe (**60,5 %**) ainsi que le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) (**41 %**).

De façon étonnante, les besoins en lien avec la méconnaissance du système scolaire québécois se classent en dernière place (**11 %**) pour les CP ayant répondu à la question des éléments ayant le plus d'impacts dans leur soutien au personnel enseignant non-détenteur de brevet du Québec.

19- Éléments qui ont le plus d'impacts dans le soutien au personnel enseignant non légalement qualifié (choix multiples)



Ces répondantes et répondants ajoutent des précisions quant aux rôles des CP et aux défis associés au nombre élevé de ENLQ :

« La charge de travail est surtout en lien avec le nombre d'enseignants non-détenteurs de brevet (ENDB). Ces gens sont souvent de passage dans nos écoles et nécessitent un accompagnement très soutenu. Cela amène à avoir moins de temps pour nos enseignants qui sont réellement en insertion professionnelle et nos équipes déjà en place. Pourtant, les ENDB ne sont pas des ressources qui resteront avec nous longtemps. On investit donc beaucoup, mais nous récolterons sur une courte période de temps » (Q20FR-15).

« Les enseignants non légalement qualifiés sont, en temps normal, demandés à faire de la suppléance occasionnelle. Par contre, les défis multiples se présentent lorsque ces enseignants obtiennent un contrat à long terme ou parfois même jusqu'à la fin de l'année. Notre mandat comme conseiller pédagogique (CP) généraliste est donc de les accompagner et de les amener à mettre en place une bonne gestion de classe, à adopter des pratiques d'enseignement et d'évaluation conformes aux documents ministériels. Ce sont des défis de taille compte tenu du fait que les écoles n'ont plus le budget nécessaire pour les libérer. Les CP les rencontrent lors de leurs périodes libres, une heure par-ci ou par-là... » (Q20FR-100).

22- Plus grands défis dans le travail de conseillances pédagogiques (Classement prioritaire attribué à partir de 6 choix)

- 1- Accompagner le personnel enseignant non légalement qualifié
- 2- Trouver le temps pour développer des projets novateurs plutôt qu'uniquement répondre aux urgences
- 3- Accompagner le personnel enseignant dans les adaptations requises en raison de la pandémie
- 4- Accompagner le personnel enseignant pour le soutien aux élèves HDAA
- 5- Conseiller le personnel de direction
- 6- Accompagner le personnel enseignant à mieux connaître les pratiques du réseau scolaire québécois

D'autant plus que l'accompagnement du personnel ENLQ se classe bon premier dans les défis actuels du travail de conseillances pédagogiques dans le réseau scolaire selon l'exercice de classement prioritaire d'une majorité de répondants au sondage (tableau précédent) et ce, bien avant le soutien au personnel enseignant dans les adaptations requises pendant la pandémie (télé-enseignement, outils numériques, etc.), qui se situe en troisième place dans le classement des défis importants pour les conseillers pédagogiques.

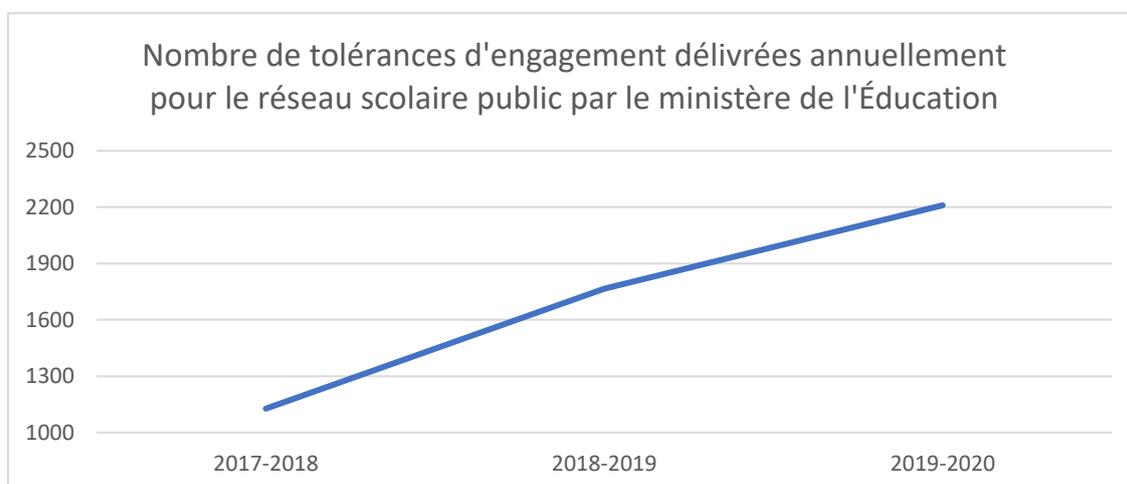
3.1 Un nombre insuffisant de ressources professionnelles pour soutenir la forte hausse de ENLQ dans le réseau scolaire public

Les résultats de cette enquête font apparaître que le nombre de ressources de soutien ainsi que l'accompagnement nécessaire n'ont pas été réfléchis globalement dans le contexte de l'arrivée massive de ENLQ dans le système scolaire québécois au cours des dernières années.

La venue d'un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants sans brevet du Québec bouleverse l'organisation du travail, déjà précarisée par la pénurie de personnel scolaire, et la capacité d'initier des collaborations dans les milieux.

« Pour être pleinement efficace, l'accompagnement devrait être beaucoup plus soutenu que ce qu'il est possible de faire dans ma tâche en ce moment. Cela engendre une certaine frustration de ne pas pouvoir aider ces enseignants autant qu'ils en auraient besoin! Cela fait aussi en sorte que certains enseignants se découragent » (Q20FR-75).

L'octroi de plus de [2 210](#) tolérances d'engagement² par le ministère de l'Éducation en 2019-2020, comparativement à 1 765 pour l'année précédente, soulève des inquiétudes quant à la capacité du réseau scolaire d'accueillir et d'assurer une mise à niveau de la qualité d'enseignement de ces nouveaux venus.



Source : [Ministère de l'Éducation](#).

D'autres données font même état de plus de [3750 tolérances d'engagement](#) délivrées en 2020-2021, un sommet en 10 ans.

Bien sûr, des ressources ont été dégagées par le MEQ dans le budget provincial 2022-2023 et des mesures ont été mises en place pour atténuer la pénurie de personnel enseignant ainsi que l'arrivée d'un nombre important d'ENLQ, dont le mentorat et l'insertion professionnelle des enseignantes et enseignants. Cependant, leur adéquation dans le fonctionnement des réalités scolaires et dans le contexte de rareté du personnel exacerbe les enjeux déjà présents :

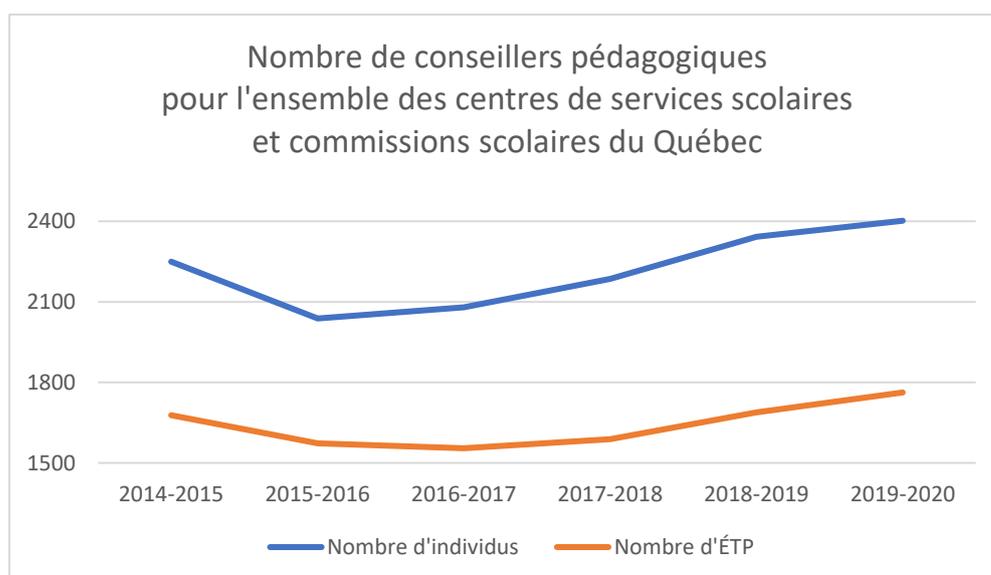
² Le nombre d'ENLQ œuvrant présentement dans les établissements scolaires de la province peut être estimé à partir du décompte des [tolérances d'engagement délivrées par le MEQ](#) permettant à une personne de dispenser un service d'éducation sans être titulaire d'une autorisation d'enseigner se la Loi sur l'instruction publiques (LIP).

« Ces enseignants [sans formation reconnue] se retrouvent trop souvent avec des tâches difficiles (plusieurs niveaux, plusieurs matières, beaucoup d'élèves) et des groupes d'élèves réguliers et/ou en difficultés pour lesquels ils ne sont pas outillés. Un enseignant qualifié aurait beaucoup de mal à faire évoluer ses élèves dans de tels contextes, alors il va sans dire qu'un enseignant non légalement qualifié manque cruellement de savoirs et de ressources pour faire face à cette situation. Ils sont souvent aussi isolés dans leur école ou épuisent leurs collègues qui tentent, en plus de leur propre tâche, de les soutenir » (Q20FR-30).

« Les enseignants NLQ se retrouvent souvent seuls, car ils n'ont pas de mentor (manque de ressources). De plus, il y a parfois un manque d'accueil et d'ouverture d'esprit envers ces personnes, qui font leur possible, mais qui ne possèdent pas la formation. Dans plusieurs écoles, les enseignants NLQ ne travaillent pas avec leurs collègues, et se sentent dépassés » (Q20FR-37).

« *We do not have enough hours in the day to do everything we would ought to do. We are not enough consultants for the number of teachers we support* » (Q23ENG-02).

Les constats du présent sondage sont clairs : monopolisés par l'accompagnement des besoins d'un nombre important de ENLQ, les **2 402 conseillers pédagogiques** peinent à assurer leur rôle de soutien auprès du personnel enseignant (448 696 ressources enseignantes comptabilisées au total par le MEQ en [2019-2020](#)) ainsi que leur rôle-conseil auprès des directions d'établissement (3 134 écoles en [2019-2020](#)).



Source : [Ministère de l'Éducation \(83\)](#).

Cette situation s'amplifie dans les milieux alors que l'augmentation du nombre d'embauches en CP ne suit aucunement l'accroissement des besoins exprimés par le personnel scolaire, particulièrement ceux des ENLQ.

À titre comparatif, les embauches de conseillères et conseillers pédagogiques entre [2017 et 2020](#) sont en hausse de **9,9 % (10,9 % en équivalent temps plein³)** alors que l'augmentation des délivrances de tolérances d'engagement pour la même période est de **96,1 %**.

« L'attraction et la rétention pour la profession de conseiller pédagogique est un enjeu primordial, la pression et l'alourdissement des tâches que subissent les CP depuis plusieurs années mettront en péril la profession. Ceux-ci tiennent à bout de bras les services et l'épuisement les guette. On perd de plus en plus de bonnes personnes ... » (Q23FR-58).

³ L'équivalent temps plein (ETP) ou [équivalent temps complet](#) est une unité de mesure estimant la charge de travail d'une personne salariée.

Agissant en tant que piliers d'accompagnement professionnel dans les milieux et ayant des effets multiplicateurs auprès du personnel scolaire, le réseau de l'éducation ne peut simplement pas se priver de l'expertise et de l'expérience des CP. Les services qu'elles et ils offrent en milieu scolaire sont essentiels, davantage dans le contexte actuel.

En effet, puisque la forte majorité des CP sont d'abord des enseignantes et enseignants d'expérience, il pourrait être tentant de recourir à leur expertise pour combler le manque de personnel enseignant. Il s'agit cependant d'une lecture à courte vue et d'une proposition qui ne tient pas compte de la spécificité de leur rôle et de l'étendue de leur champ d'action dans le milieu scolaire. Enfin, l'application d'une telle mesure serait en contradiction avec l'importance accordée à la valorisation du développement professionnel ainsi qu'à l'intégration des connaissances issues de la recherche et de l'innovation en milieu éducatif.

4. Recommandations de la FPPE

À la lumière des résultats et des commentaires du sondage sur les enjeux de la conseillanc pédagogique scolaire au Québec, la FPPE propose une série de recommandations afin de mettre en lumière et d'agir sur les défis de ses membres en lien avec la hausse des enseignantes et enseignants non-détenteurs de brevet.

Les résultats de cette enquête par sondage de la FPPE laissent entrevoir que le personnel scolaire en conseillanc pédagogique est mobilisé à haut niveau au quotidien pour accompagner les ENLQ. La surcharge de travail pour les CP n'est pas près de diminuer, comme le démontre l'augmentation considérable des tolérances d'engagement délivrées par le ministère de l'Éducation dans les dernières années.

Dans un tel contexte, les ressources professionnelles qui sont mobilisées pour les ENLQ ne peuvent arriver à jouer leur rôle important auprès du personnel enseignant ainsi que des autres actrices et acteurs scolaires. La mise en valeur accrue de leurs expertises et de leur savoir-faire dans les milieux bénéficierait à celles et ceux qui font le choix de s'investir dans le réseau scolaire et auprès des élèves à chaque jour.

La FPPE recommande donc une meilleure reconnaissance et une protection des postes de CP possédant une expérience tangible dans le réseau scolaire. Les ressources en conseillanc pédagogique pourraient ainsi mieux jouer leur rôle auprès du personnel scolaire. Cette mesure agirait également face à la hausse des besoins créée par l'afflux de personnel ENLQ dans les établissements scolaires de la province, situation causée par la rareté de la main-d'œuvre dans la profession enseignante et la pandémie.

Par leurs expertises et leur expérience, les CP connaissent bien les milieux dans lesquels elles et ils œuvrent. Elles et ils agissent donc comme des ressources essentielles dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre enseignante pour accueillir, former, soutenir le service d'insertion professionnelle et accompagner les enseignantes et enseignants dans le changement de pratiques.

Une meilleure collaboration est également souhaitée dans les milieux entre les divers services d'accompagnement et de soutien au personnel enseignant, dont les ENLQ, pour prioriser les besoins exprimés par le personnel scolaire, améliorer l'arrimage et la cohérence des actions ainsi que mieux supporter le personnel enseignant.

Cela peut aussi se réaliser en encourageant les rencontres en équipes de conseillers pédagogiques, dont les [bénéfices sont nombreux](#), notamment pour favoriser le soutien mutuel ainsi que les échanges d'informations et de bonnes pratiques.

Enfin, la FPPE suggère une valorisation et une plus grande reconnaissance du rôle de conseillances pédagogique par les divers actrices et acteurs du milieu de l'éducation.

En répondant aux besoins d'accompagnement du personnel enseignant, le travail des CP participe à attirer et retenir les enseignantes et enseignants d'expérience. En les outillant adéquatement pour accompagner le personnel enseignant et en reconnaissant leur valeur ajoutée et leur effet multiplicateur dans les milieux, les CP peuvent véritablement incarner leur rôle indispensable dans le réseau scolaire.

Méthodologie de l'enquête par sondage de la FPPE, février 2022

Le questionnaire de la FPPE cité dans le présent rapport a été mené du 2 au 25 février 2022.

Développé à partir de l'outil de sondage *SurveyMonkey*, il comprend 24 questions auxquelles 892 conseillères et conseillers pédagogiques, membres des syndicats affiliés à la FPPE, ont répondu.

Les données ont été compilées selon la langue d'usage souhaitée des répondants (89,5 % des répondants ont choisi le français et 10 %, l'anglais) et une consolidation des réponses a été effectuée par la suite.

80 % des répondants s'identifie au genre féminin, 18,5 % au genre masculin, 4,6 % a préféré ne pas répondre et 2 % des répondants au sondage se définit autrement.

Le taux de participation est estimé à 41 % des membres en conseillances pédagogique de la FPPE (basé sur les plus récentes données disponibles du MEQ, [2019-2020](#)).

Le questionnaire complet, les résultats et les autres principales données méthodologiques portant sur l'ensemble de l'enquête de la FPPE seront présentés dans le rapport de sondage complet disponible dans quelques semaines ou sur demande.